

Nos nouvelles assurances décès

Allianz Home Credit Protector & Allianz Capital Protector

Ce document est une information destinée aux intermédiaires en assurances. Dans le cadre de la législation IDD, il ne peut en aucun cas être distribué aux clients.



Allianz 

Christophe Boeman

Sector Manager Vie

Allianz protège vos clients à chaque étape de leur vie

**Nouvelle
offre !**

**Besoins : Protection financière
famille/habitation, prêt hypothécaire**

- Assurance solde restant dû, assurance décès
- Assurance habitation /incendie

Jeunes familles, célibataires
30s – 40s



20s - early 30s
Jeunes adultes



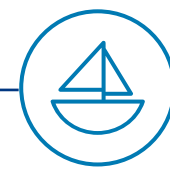
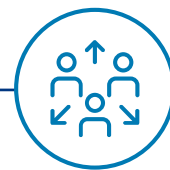
40s – 50s

Milieu de vie et apogée professionnelle

**Besoins : Gestion de patrimoine, protection du capital,
planification successorale, complément de retraite**

- Pension complémentaire via PLCI, EIP (2e P indépendants/entrepreneurs)
- Assurance-placement Branche 21/Branche 23
- Assurance-vie dans le cadre de la planification successorale

Préretraite
50s - 65



65+

Retraite active

Héritage
75+



Besoins : Protection de base

- Assurance vie temporaire, assurance accidents
- Assurance hospitalisation
- Assurance familiale, assurance auto

**Besoins : Constitution de patrimoine,
Planification de l'avenir**

- Épargne-pension, épargne à long terme (3e P)
- Assurance-placement Branche 21/Branche 23
- Assurance incapacité de travail
- Extension de l'assurance hospitalisation avec soins ambulatoires et dentaires

**Besoins : Protection et transfert de patrimoine,
Soins de santé**

- Assurance maladie et soins
- Assurance décès avec planification successorale (4e P)
- Pension, rentes

Nous vous avons écoutés



Votre voix guide notre innovation

Grâce à de nombreux entretiens avec des courtiers, nous avons mis en évidence trois difficultés majeures qui affectent vos opérations quotidiennes et la satisfaction de vos clients



Processus de souscription complexe

Les processus actuels prennent trop de temps.



Prix peu compétitifs

Perte de contrats au profit d'offres plus compétitives.



Rémunération inadéquate

Structure de commission qui n'est pas alignée avec vos efforts de vente et de gestion.

Aperçu du marché belge de l'assurance décès



±375K

Nombre moyen de prêts hypothécaires accordés chaque année aux particuliers

±210K €

Montant moyen des prêts hypothécaires en Belgique



±50K

Familles reçoivent un capital décès sur une base annuelle

1 sur 10

Personne n'atteint pas l'âge de la retraite



Pour répondre aux besoins croissants en matière de protection, Allianz est fière de vous présenter 2 nouvelles solutions pour faire face aux imprévus de la vie :

Allianz Home Credit Protector – Couverture de prêt hypothécaire
Allianz Capital Protector – Un filet de sécurité pour vos proches

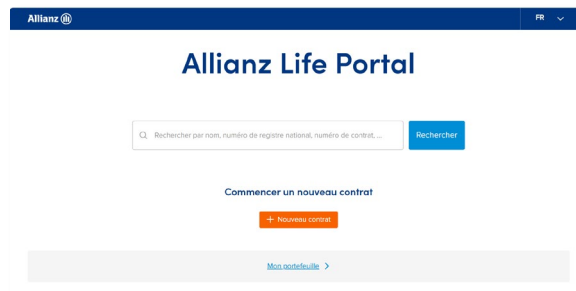
Sources : Banque nationale de Belgique & Statbel



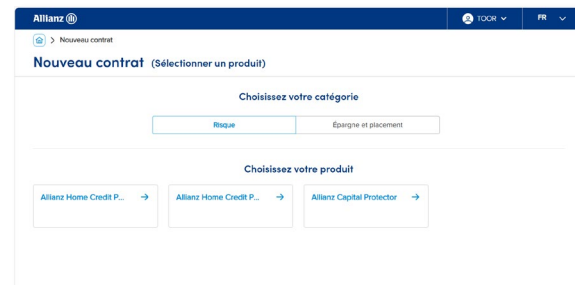
La protection fait son entrée dans l'Allianz Life Portal

Expérience digitale simplifiée

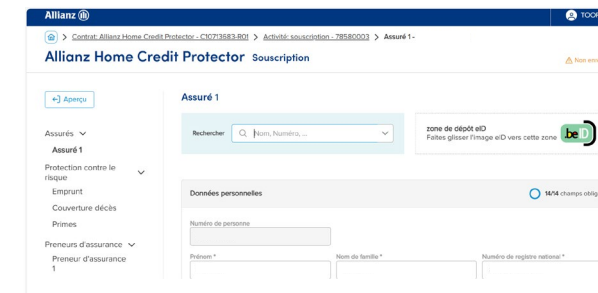
Nouvelle technologie
Webservice facilement
accessible



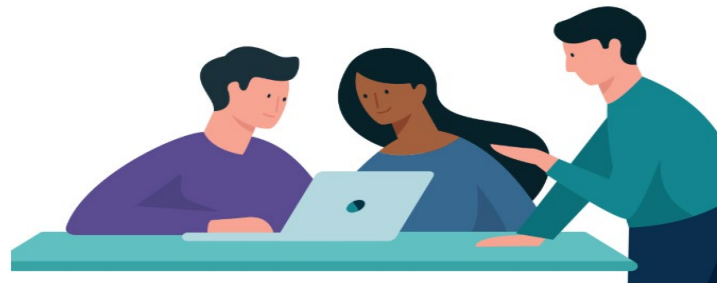
Processus simplifié
Étapes digitales intuitives



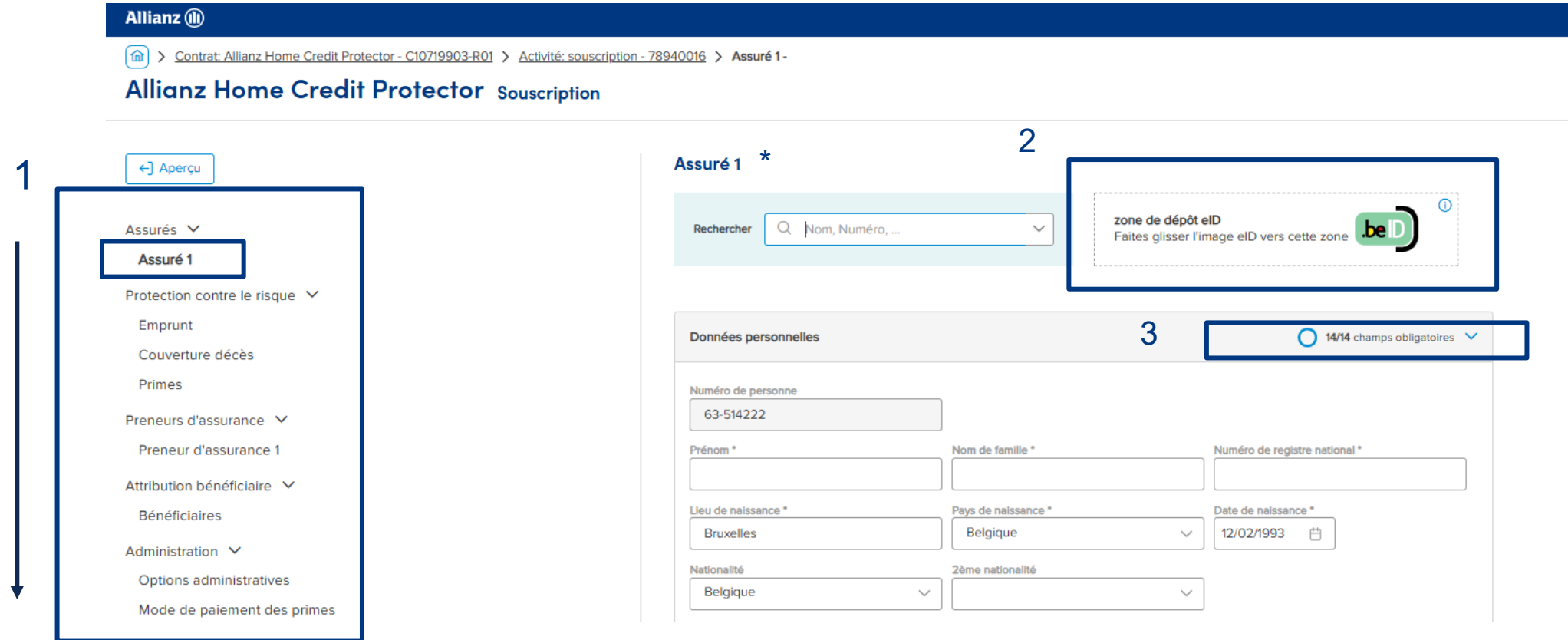
Quelques Minutes
Finalisez la souscription en quelques
minutes



Transformer la manière dont vous accompagnez vos clients pour leurs assurances décès : de l'offre initiale à l'émission de la police en un temps record.



Un parcours de souscription clair et simplifié



The screenshot shows the Allianz Home Credit Protector subscription page. It is divided into three main sections:

- Section 1 (Left):** A sidebar menu with a blue box around the 'Assuré 1' option. A vertical arrow points downwards next to the menu.
- Section 2 (Top Right):** A search bar labeled 'Assuré 1 *' and a 'zone de dépôt eID' (eID deposit zone) with a 'beID' logo and instructions to drag the eID image.
- Section 3 (Bottom Right):** A form titled 'Données personnelles' (Personal Data) with a blue box around the '14/14 champs obligatoires' (14/14 mandatory fields) indicator. The form includes fields for 'Numéro de personne' (63-514222), 'Prénom', 'Nom de famille', 'Numéro de registre national', 'Lieu de naissance' (Bruxelles), 'Pays de naissance' (Belgique), 'Date de naissance' (12/02/1993), 'Nationalité' (Belgique), and '2ème nationalité'.

1. Accédez à chaque étape de la souscription et suivez clairement votre progression
2. Complétez rapidement et facilement les informations clients grâce à l'eID
3. Visualisez instantanément les champs obligatoires, avec un décompte clair de ce qu'il reste à remplir.

Une souscription rapide, fluide et digitale

Allianz

X3PLP5 broker extended

> Contrat: Allianz Home Credit Protector - C10719905-R01 > Activité: souscription - 78940016

Allianz Home Credit Protector

Souscription

Non enregistréConfirmer

Durée

Date de début

Durée

06/10/2025

20 an(s)

Assurés

Assuré 1

Protection contre le risque

Emprunt

Preneurs d'assurance

Preneur d'assurance 1

Attribution bénéficiaire

Workflow souscription

1 Offre

2 Demande

3 Traitement

4 Exécution & confirmation

Retourner à workflow

Déclaration de bonne santé et risque limité

33%

4. Je confirme que je n'ai pas l'intention de consulter un médecin pour une affection, des symptômes ou une (des) intervention(s) médicale(s) au cours des 3 prochains mois, et que je n'attends pas non plus les résultats de tests/examens médicaux.

Nous ne sommes pas intéressés par les examens périodiques ainsi que les consultations dans le cadre de la médecine du travail.

5. Je confirme ne pas pratiquer ou avoir l'intention de pratiquer des sports professionnels ou dangereux, tels que les courses automobiles, la plongée, l'alpinisme, l'aviation, l'héliski, la navigation transatlantique, les tentatives de record, etc.

Les déclarations sont toutes d'application

Au moins une des déclarations n'est pas d'application

Ne veut pas donner une réponse

Quel est le poids

(kg)

0

Quelle est la taille

(cm)

0

2. Déclaration de santé rapide et questionnaire médical 100 % digital si requis.

Une souscription rapide, fluide et digitale

Allianz

X3PLP5 broker extended

> Contrat: Allianz Home Credit Protector - C10719905-R01 > Activité: souscription - 78940016

Allianz Home Credit Protector

Souscription

Non enregistréConfirmer

Durée

Date de début

Durée

06/10/2025

20 an(s)

Assurés

Assuré 1

Protection contre le risque

Emprunt

Preneurs d'assurance

Preneur d'assurance 1

Attribution bénéficiaire

Workflow souscription

1 Offre

2 Demande

3 Traitement

4 Exécution & confirmation

Retourner à workflow

Déclaration de bonne santé et risque limité

33%

4. Je confirme que je n'ai pas l'intention de consulter un médecin pour une affection, des symptômes ou une (des) intervention(s) médicale(s) au cours des 3 prochains mois, et que je n'attends pas non plus les résultats de tests/examens médicaux.

Nous ne sommes pas intéressés par les examens périodiques ainsi que les consultations dans le cadre de la médecine du travail.

5. Je confirme ne pas pratiquer ou avoir l'intention de pratiquer des sports professionnels ou dangereux, tels que les courses automobiles, la plongée, l'alpinisme, l'aviation, l'héliski, la navigation transatlantique, les tentatives de record, etc.

Les déclarations sont toutes d'application

Au moins une des déclarations n'est pas d'application

Ne veut pas donner une réponse

Quel est le poids

(kg)

0

Quelle est la taille

(cm)

0

2. Déclaration de santé rapide et questionnaire médical 100 % digital si requis.

Cochez, faites signer, téléchargez : un parcours simplifié

Allianz 

> Contrat: Allianz Home Credit Protector - C10719905-R01 > Activité: souscription - 78940016

Allianz Home Credit Protector Souscription

Non enregistré Confirmer

3 4 Document(s) émis

Workflow souscription

Étape	Description	Statut
1	Offre	✓✓
2	Demande	✓✓✓○
3	Traitement	○
4	Exécution & confirmation	○
5	Suivi	○

1

2

1 Offre

- ✓ Émettre - Offre (version 1)
- ✓ Émettre - Documents précontractuels

2 Demande

- ✓ Déclarer - Bonne santé et risque limité
[Questionnaire](#)
- ✓ Déclarer - Déclaration AML par preneur d'assurance
[Questionnaire](#)
- ✓ Émettre - Avenant de mise en gage
[Créancier gageable](#)
- Émettre (à signer) - Demande de souscription
 - ☐ [Signataires](#)
 - Signature sur papier
 - Signature électronique
- ☐ Recevoir - Copie de la carte d'identité
[Télécharger des documents](#)

1. Cochez les cases & suivez l'avancement
2. Faites signer votre client électroniquement en quelques clics - plus rapide et sans papier
3. Téléchargez facilement les documents

Allianz Home Credit Protector

Notre solution pour le prêt hypothécaire

- ✓ Un ou deux preneurs d'assurance (Solo ou Duo)
- ✓ Durée du contrat : entre 5 et 50 ans
- ✓ Capital assuré : min. 10.000 €
- ✓ Âge à la souscription : entre 18 et 70 ans
- ✓ Âge maximal de l'assuré : 85 ans
- ✓ Toutes les modalités de paiement de primes possibles
 - Prime unique, récurrente ou de risque
 - Paiement mensuel, trimestriel ou annuel
- ✓ Couverture temporaire gratuite (décès accidentel)*
Max. 60 jours & jusqu'à 500.000 €

*Voir conditions générales pour plus de détails

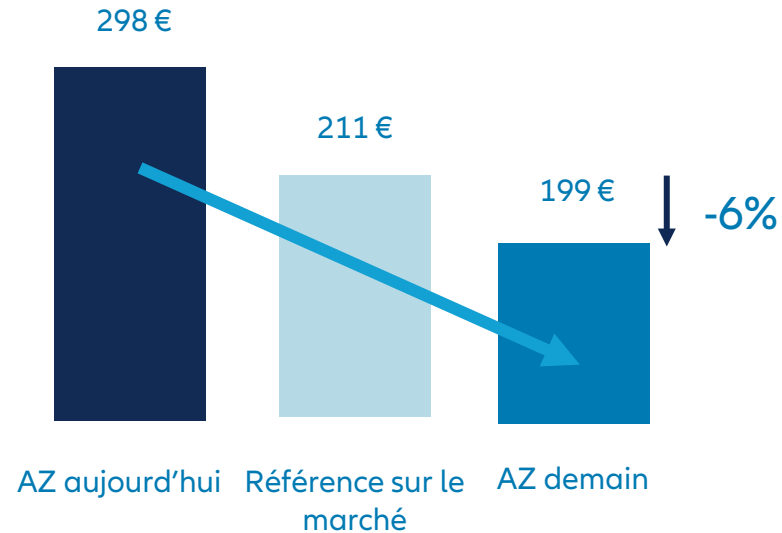


Prix compétitifs

Allianz Home Credit Protector

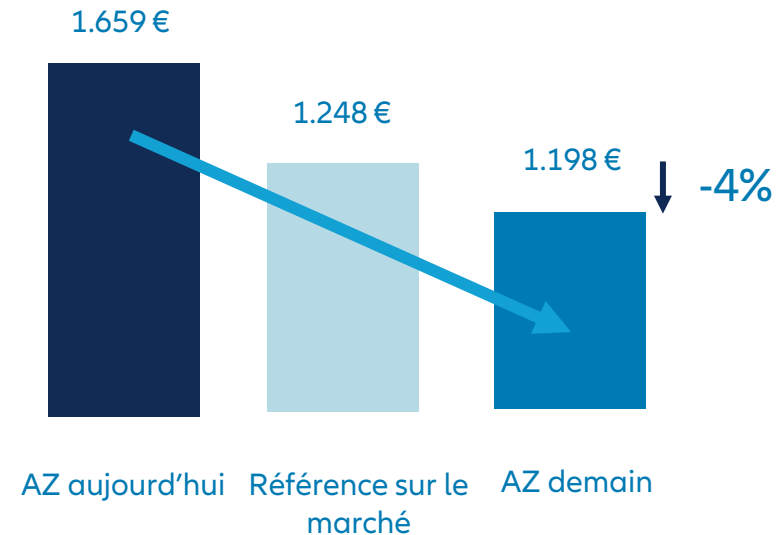
Émily a 30 ans, non-fumeuse,
250.000€ sur 20 ans.

Prime récurrente annuelle pendant 13 ans.



Luc a 45 ans, non-fumeur,
500.000€ sur 20 ans.

Prime récurrente annuelle pendant 13 ans



Tarif unique, quel que soit la profession



Conseil pratique

Créez facilement
une offre en 3
étapes :

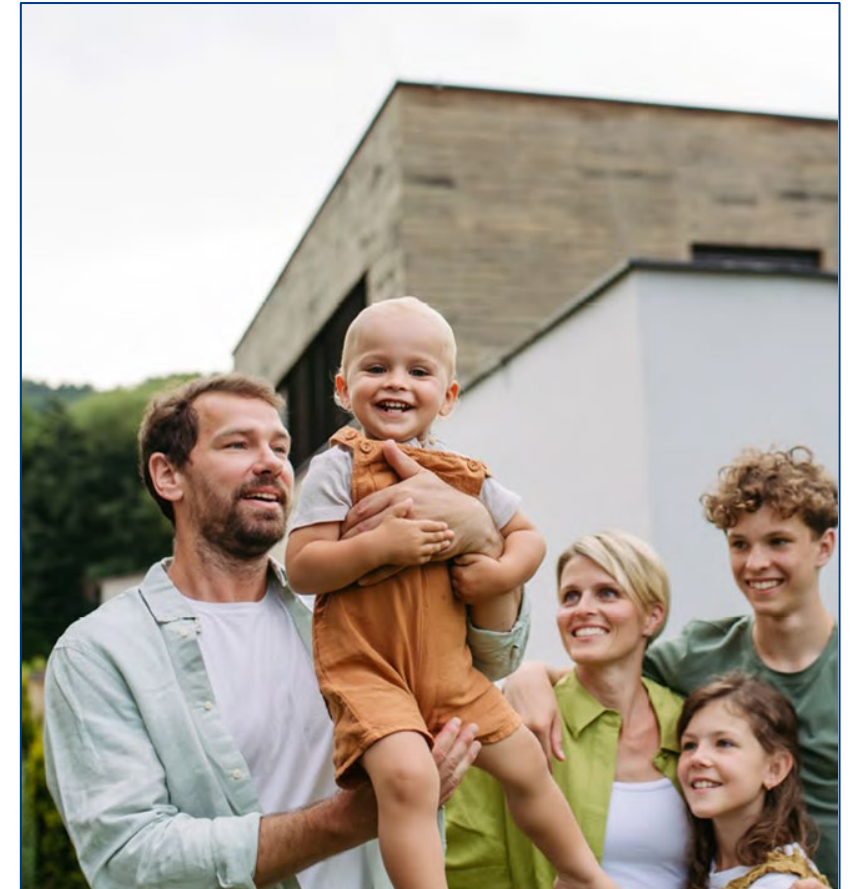
- Date de naissance
- Capital assuré
- Statut fumeur/non-fumeur

Allianz Capital Protector

Un filet de sécurité pour vos proches

- ✓ Un seul preneur d'assurance
- ✓ Duration du contrat : entre 5 et 50 ans
- ✓ Capital assuré : min. 10.000 €
- ✓ Âge à la souscription : entre 18 et 70 ans
- ✓ Âge maximal de l'assuré : 85 ans
- ✓ Toutes modalités de paiement
 - Prime unique, récurrente ou de risque
 - Paiement mensuel, trimestriel ou annuel
- ✓ Couverture temporaire gratuite (décès accidentel)*
Max. 60 jours & jusqu'à 500.000 €

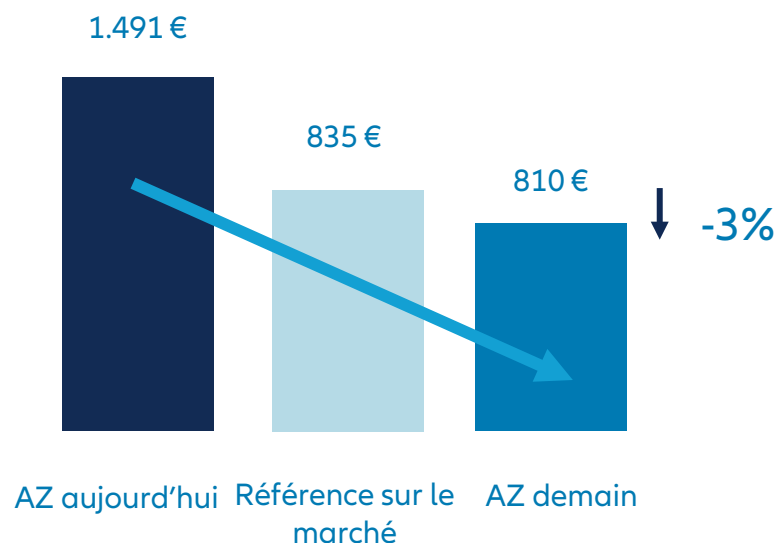
*Voir conditions générales pour plus de détails



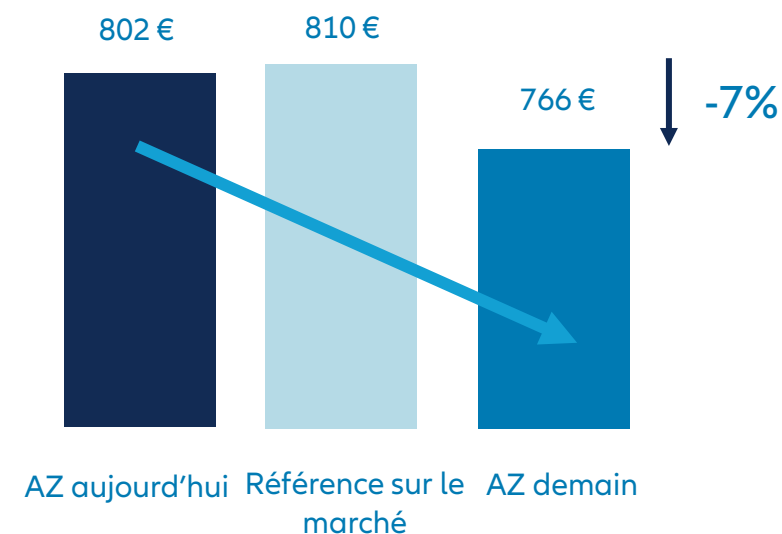
Prix compétitifs

Allianz Capital Protector

Julia a 55 ans, non-fumeuse,
coiffeuse, 150.000€ sur 12 ans
Prime récurrente annuelle sur toute la durée du contrat



Paul a 35 ans, non-fumeur,
informaticien, 350.000€ sur 32 ans
Prime récurrente annuelle sur toute la durée du contrat



Conditions avantageuses selon la profession pour les hauts capitaux

Structure de rémunération

Commission

- max 15% de la prime sans taxe

Rémunération de collaboration

- Pas de minimum de production (conformément à notre approche actuelle)
- Approche selon la prime de production (hors frais de fractionnement, surprime, etc.)
 - Somme des Primes nettes en base annuelle sur les dix premières années divisées par 10
 - 10% en cas de Prime unique

- Application d'un pourcentage sur la prime de production

	Capital assuré	
	<=250K€	>250K€
Home Credit Protector	85%	
Capital Protector	75%	100%

- Condition de non-éligibilité : contrat avec durée de paiement de prime < 5 ans

Récupération

- Sur une période de 6 ans (conformément à notre approche actuelle)

Découvrez nos nouvelles brochures

Bientôt disponibles



Avec Allianz Home Credit Protector :

- ✓ Protégez votre famille
- ✓ Choisissez une solution sur mesure
- ✓ Bénéficiez d'une tranquillité d'esprit lorsque vous contractez un prêt hypothécaire

Qu'est-ce que l'Allianz Home Credit Protector ?

Allianz Home Credit Protector est une assurance solde restant dû. Elle paie le montant restant dû (= le solde de votre dette) de votre prêt hypothécaire si vous veniez à décéder. Votre famille ou vos héritiers sont ainsi protégés financièrement. Le capital que vous assurez au départ évolue de la même manière que le montant restant dû de votre prêt.

Exemple : couverture de 80 % du prêt hypothécaire

Pourquoi choisir Allianz Home Credit Protector ?

- Protection financière**
À votre décès, nous nous chargeons du remboursement de votre prêt hypothécaire. Vous avez ainsi l'assurance que l'avenir financier de vos proches est assuré !
- Sur mesure**
1. Choisissez le montant
2. Choisissez qui est assuré
• Rien que vous : formule Solo
• Vous ainsi que votre partenaire : formule Duo
3. Choisissez votre mode de paiement :
• Prime unique
• Primes fixes (montant identique chaque mois ou chaque année)
• Primes de risque (ajustées chaque année en fonction de votre âge)
- Formalités médicales simples**
Pour les montants inférieurs ou égaux à 500 000 euros, les formalités médicales sont inexistantes ou limitées.
- Protection immédiate**
Que se passe-t-il si vous décédez avant que votre demande d'assurance ne soit entièrement traitée ? Pas d'inquiétude : dès votre demande, vous êtes provisoirement assuré pendant 30 jours en cas d'accident mortel, jusqu'à concurrence de 500 000 euros.

Qu'est-ce qui influence le coût de votre assurance ?

- Le montant que vous souhaitez assurer
- La durée de votre prêt
- Votre âge
- Votre santé et votre mode de vie (par exemple, fumeur ou non)
- Comment vous souhaitez payer la prime

Vous trouvez tous les détails dans le document présentant les critères de segmentation, disponible sur allianz.be ou auprès de votre courtier.

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

Dans certaines circonstances, Allianz Home Credit Protector ne versera aucune indemnité. En voici quelques exemples :

- Suicide au cours de la première année
- Décès résultant d'actes intentionnels d'un bénéficiaire du contrat
- Décès dus à des situations de guerre

Vous trouvez tous les détails dans les conditions générales sur allianz.be ou auprès de votre courtier.

Plus d'informations

Visitez allianz.be ou contactez votre courtier pour obtenir une offre.

Et en pratique ?

Wim (35 ans) a acheté une maison avec Marie (33 ans). Ils empruntent 400 000 euros pour financer leur achat et rembourseront ce prêt sur 20 ans. Ils assurent chacun 320 000 euros (80 % du montant emprunté) auprès d'Allianz Home Credit Protector. Cela leur garantit une

Karen (39 ans) a acheté un appartement. Elle emprunte 250 000 euros sur 25 ans pour financer son achat. Elle est la marraine de sa nièce Caroline (19 ans) et a une sœur jumelle de l'appartement si

Wim décide à l'âge de 45 ans. À ce moment-là, le capital restant dû sera remboursé, et il n'aura plus que 20 % à rembourser.

Vous pouvez adresser toute plainte ou sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait(e) suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Scauwe de Meeds 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-assurances.be, www.ombudsman-assurances.be.

Allianz Benelux SA
Rue de Roi Albert II 32 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 214.61.11
www.allianz.be
BE 0403.258.197 - BPM Bruxelles
IBAN : BE74 3100 1407 6507 - BIC : BBRUBEB

Entrepris d'assurance agréés par la BBOD (Banque Nationale de Belgique) et immatriculés sous le numéro 0403.258.197 pour proposer les branches "Vie" et "Non Vie". BBOD : Rue de la Portenue 14, 1000 Bruxelles, www.bbod.be.
Courtier responsable : Paul Nolus : Rue du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles.
tél. : +32 2 224.61.11 - 25AUG19

Une toute nouvelle expérience répondant à vos besoins et aux attentes de vos clients



Processus simple et direct

Nouveaux flux de travail digitaux plus efficaces



Prix compétitifs

Valorisez votre expertise de conseil grâce à une tarification avantageuse



Nouvelle structure de rémunération

Une structure de commission alignée sur vos efforts de ventes et votre engagement envers vos clients

Votre voix guide notre innovation

Améliorez vos opérations quotidiennes et la satisfaction de vos clients

Merci !

